



Programme de Renforcement
des Capacités des Acteurs
du Développement Local

Communiqué de presse

Le CapDeL lance son 2^{ème} incubateur de projets associatifs de développement local dans les communes pilotes

Alger le 24 octobre 2020 – Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local, en particulier celles des organisations de la Société civile, le CapDeL lance son second « Incubateur Associatif » de formation au profit des associations, au niveau des communes pilotes du projet.

La mise en œuvre des incubateurs locaux intervient après le lancement, en août dernier, du 2^e appel à proposition de projets associatifs de développement local dans les communes pilotes de Babar (Khenchela) ; Djanet (Illizi) ; Djemila (Sétif) ; El Khroub (Constantine) ; Messaad (Djelfa) ; Ghazaouet (Tlemcen) ; Ouled Ben Abdelkader (Chlef) et Timimoun (Adrar).

Les formations seront organisées en deux sessions de 5 jours chacune au profit de cadres associatifs d'une soixantaine d'associations dont les projets ont été présélectionnés pour bénéficier d'un processus d'incubation, sur un total de 112 idées de projets reçues. Ces associations de la société civile bénéficieront d'une formation-action, appuyée par des outils pédagogiques et méthodologiques, sur la gestion du cycle de projet, mais aussi, sur la planification territoriale, la vision associative et le partenariat. Par la suite, un coaching individualisé par association leur sera assuré pour la finalisation du projet. A l'issue de ce processus d'incubation, les projets les plus aboutis bénéficieront d'un financement par le CapDeL.

Un rôle nouveau pour la société civile

La nouvelle approche de gouvernance locale concertée, promue par le CapDeL, confère à la société civile un rôle clé dans le processus du développement communal. D'une part, à travers une participation plus active et plus efficace dans les processus de gouvernance et de développement local, et d'autre part par la mise en œuvre de projets associatifs qui ont un impact sur le développement local, notamment économique.

Les thématiques dans lesquelles s'inscrivent les propositions de projets ont été déjà identifiées par les acteurs locaux eux-mêmes et de manière concertée, comme prioritaires pour le développement de leur commune. Elles permettront aux projets associatifs d'être ancrés dans la réalité du territoire et participeront directement à la mise en œuvre du nouveau Plan Communal de Développement (PCD) « de nouvelle génération », élaboré au sein des Conseil Consultatif Communaux installés dans chacune des communes pilotes, avec l'accompagnement du CapDeL.

Autre nouveauté de l'approche novatrice du CapDeL : Les projets associatifs se doivent d'impliquer les différents niveaux de gouvernance locale (commune-daïra-wilaya) et encourager autant que possible l'intercommunalité. Ils intégreront les dimensions d'inclusion sociale et territoriale (jeunes, femmes, personnes en situation d'handicap, zones défavorisées ou marginalisées du territoire) et de durabilité socio-économique et environnementale (emplois dignes et durables, gestion durable des ressources, énergies propres...).

Démocratie participative et développement économique local

Pour rappel, les projets associatifs admis à l'incubation concernent deux thématiques : d'une part, le renforcement de la société civile pour une participation plus active et plus efficace aux processus de gouvernance et de développement local, à travers des actions d'information, de sensibilisation, de communication, d'animation et de formation. D'autre part, des projets catalyseurs de développement économique local (DEL), qui contribuent au développement économique local, avec un potentiel de création d'emplois et de revenus durables pour les populations cibles, ou d'amélioration de leur employabilité, ou encore d'amélioration et de renforcement de leurs capacités de production, de transformation et/ou de commercialisation.



Ministère de l'Intérieur,
des Collectivités Locales et de
l'Aménagement du Territoire



Au service
des peuples
et des nations



Union Européenne

Siège du CENEAP - 98, Route
Nationale N°1, Birkhadem, Alger
Tél./Fax : +213 (0) 21 44 91 53

Email : capdel.dnp@undp.org

 @CapDeLAlgerie



Programme de Renforcement
des Capacités des Acteurs
du Développement Local

Le projet catalyseur de DEL, en se basant sur la valorisation d'une ressource économique territoriale, devra, d'une part, constituer une réponse concrète à une priorité définie lors du processus de planification stratégique du développement de la commune et d'autre part, générer une dynamique de coordination et de synergie entre une diversité d'acteurs et de secteurs (institutionnels, économiques, publics et privés, associatifs, formation professionnelle, université, recherche et innovation et dispositifs d'appui à l'emploi et à l'entrepreneuriat).

Ainsi, les associations locales, grâce à l'accompagnement du Gouvernement, des autorités locales, du PNUD et de cadres associatifs formateurs mobilisés par le CapDeL, et à l'appui financier de l'Union Européenne, pourront participer pleinement et graduellement au développement local de leur commune.

Contact Médias et Communication

Abdelmalek Touati

Tel/Fax : 021 44 91 53

Mobile : 06 71 97 65 34

Email : abdelmalek.touati@undp.org

Suivez-nous sur Facebook : [@CapDeLAlgerie/](https://www.facebook.com/CapDeLAlgerie/)

A propos du CapDeL : Le CapDeL – Démocratie Participative et Développement Local – est un programme promu par le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), avec le soutien de l'Union Européenne. Il vise, à travers le renforcement des capacités des acteurs du développement local, la promotion d'une gouvernance locale concertée et transparente, le renforcement de la cohésion sociale et l'émergence d'une économie locale solidaire et diversifiée. Le CapDeL est mis en œuvre dans 10 communes modèles, représentatives de la richesse et de la diversité du territoire national : Babar (Khenchela) ; Djanet (Illizi) ; Djemila (Sétif) ; El Khroub (Constantine) ; Ghazaouet (Tlemcen) ; Messaad (Djelfa) ; Ouled Ben Abdelkader (Chlef) et Timimoun (Adrar).

L'approche CapDeL contribue à la localisation des Objectifs
de Développement Durable.



Ministère de l'Intérieur,
des Collectivités Locales et de
l'Aménagement du Territoire



Au service
des peuples
et des nations



Union Européenne

Siège du CENEAP - 98, Route
Nationale N°1, Birkhadem, Alger
Tél./Fax : +213 (0) 21 44 91 53

Email : capdel.dnp@undp.org

 [@CapDeLAlgerie](https://www.facebook.com/CapDeLAlgerie/)